

Ecrit par le 4 février 2026

Coût de l'énergie : le cri d'alarme de la CPME de Vaucluse



Alors que Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, vient de promettre que 600 000 TPE (Très petites entreprises) allaient bénéficier d'un tarif de 280€/MWh en moyenne sur l'année afin de limiter les effets des prix excessifs de l'énergie, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse estime qu'il est urgent d'apporter une solution pérenne à l'échelle européenne afin de faire face à cette nouvelle crise qui pourrait impacter sévèrement l'activité économique. Il rappelle également que sa confédération est à la disposition des entrepreneurs locaux afin de les épauler durant cette période pleine d'incertitudes.

« Il y a eu d'abords les grèves, puis les gilets jaunes, ensuite le Covid, après la guerre en Ukraine, avec

Ecrit par le 4 février 2026

l'explosion du coût des matières premières, les hausses de carburants et maintenant le prix excessif de l'énergie... La coupe est pleine », prévient Bernard Vergier, président de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#).

« Nous avons l'exemple d'un adhérent restaurateur avec 5 salariés dont la facture d'électricité vient de passer de 1 000€ à 12 000€ par mois ! Même en changeant de fournisseur, sa facture mensuelle va passer à 6 000€. C'est une hausse qui représente un salaire chargé. C'est-à-dire qu'au final, ces augmentations de l'énergie risquent d'avoir pour conséquence de supprimer des emplois », poursuit Bernard Vergier.

Des remontées catastrophiques du terrain alors que toutes les factures ne sont pas arrivées

« Nous avons des remontées catastrophiques de la part de nos adhérents, s'alarme le président de la confédération vauclusienne qui comptera bientôt près d'un millier d'adhérents dans le département. Et là ce n'est que le début, car les factures ne sont pas encore arrivées chez tout le monde. Nous ce que l'on veut c'est que les pouvoirs publics anticipent cette situation et qu'ils la gèrent sinon nous allons au-devant de très graves déconvenues. Il faut arrêter cette hémorragie au niveau européen car c'est le 'petit' qui va encore souffrir alors que c'est lui qui fait tourner l'économie et créé des emplois. On va droit dans le mur ! C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever car si en ce moment on reçoit les factures, dans trois mois il y aura combien d'entreprises et d'emplois en moins ? D'ailleurs, depuis quelques mois déjà on observe un frémissement du nombre de procédures collectives au tribunal de commerce. Ce n'est pas encore inquiétant, mais il va falloir être très vigilant sur le 1^{er} semestre 2023. »

« C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever ! »

Bernard Vergier

Alors que l'augmentation du coût des matières premières a particulièrement impacté les secteurs du BTP et de l'agroalimentaire, les entrepreneurs Vauclusiens, à l'image du reste du pays, doivent aussi faire face à des très grosses difficultés à recruter.

« Tous les métiers énergivores vont être en première ligne et il n'y a pas que les boulanger dont on parle beaucoup en ce moment pour illustrer ce phénomène, insiste le président de la CPME 84. Il y a l'industrie agroalimentaire, comme on vient de le voir avec l'usine Raynal et Roquelaure de Camaret qui a arrêté temporairement sa production à cause des prix de l'énergie, la restauration, les lieux accueillants du publics avec des espaces à chauffer... Ceux qui n'ont pas réussi à rembourser le PGE comment vont-ils faire face aux hausses des factures de l'énergie de plusieurs milliers d'euros. »

« Il y aussi des entreprises qui nous disent qu'il y a du travail mais qu'elles refusent de répondre à des marchés publics, lancer des projets de développement ou prendre des contrats à l'export faute de main-d'œuvre, ou en raison du coût des matières premières et maintenant de l'énergie. Il faut trouver des solutions : c'est une urgence vitale pour l'économie de notre pays. »

Ecrit par le 4 février 2026

Le feu de paille des aides

« Bien sûr il y a des aides, mais elles ne sont largement pas suffisantes pour couvrir l'explosion des factures, complète le président Vergier. Mais de toute façon on ne cherche pas d'aides, on ne veut pas d'aides. Il faut arrêter avec ces aides. Les aides c'est un feu de paille, on veut juste travailler convenablement et être rémunéré en conséquence. On veut une inflation raisonnable et un coût de l'énergie raisonnable. Il n'est pas normal que l'on soit pris en otage comme cela. »

Le risque de découragement des chefs d'entreprise

« Il y a des artisans qui ne gagnent pas 2 000€ par mois alors pour payer 8 000€ de plus d'électricité... Pour les toutes petites entreprises, le risque est aussi que les chefs d'entreprises baissent les bras devant toutes ces difficultés qui s'accumulent. A bout d'un moment, il ferme en se disant qu'il y aura bien une caisse qui le récupérera et qu'il ne sera pas plus malheureux que certain. C'est tout ! A quoi cela sert qu'il s'embête avec des soucis avec son propriétaire, l'Urssaf, l'inspection du travail... On en prend des coups sur la tête quand on est chef d'entreprise. Il faut arrêter à un moment. »

« Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour les entrepreneurs vauclusiens. »

C'est pour cela que la CPME entend poursuivre son action d'appui aux entreprises vauclusiennes.

« Je ne suis pas là pour moi, je suis là pour les chefs d'entreprises et ceux qui ont besoin de tous les services que la CPME peut apporter aux entrepreneurs mais aussi aux pouvoirs publics et aux services administratifs, insiste celui qui rappelle qui intervient bénévolement.

Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour eux car en ce moment il y a un très gros souci qui risque de foutre le pays en l'air. »

Une des CPME les plus dynamiques de France

« Nos adhérents sont accompagnés au quotidien et sont 'privilégiés' par rapport à ceux qui sont dans la nature et livrés à eux-mêmes. Nous proposons plus d'un rendez-vous par semaine ainsi que des visites mensuelles d'entreprises qui sont un vrai succès. Nous proposons un service personnalisé et confidentielle à l'année à tous nos adhérents. Nous disposons de trois permanents et nous allons encore recruter pour augmenter notre offre de services. C'est certainement pour cela que nous sommes l'un des départements les plus dynamiques parmi les CPME de France. »

Ecrit par le 4 février 2026

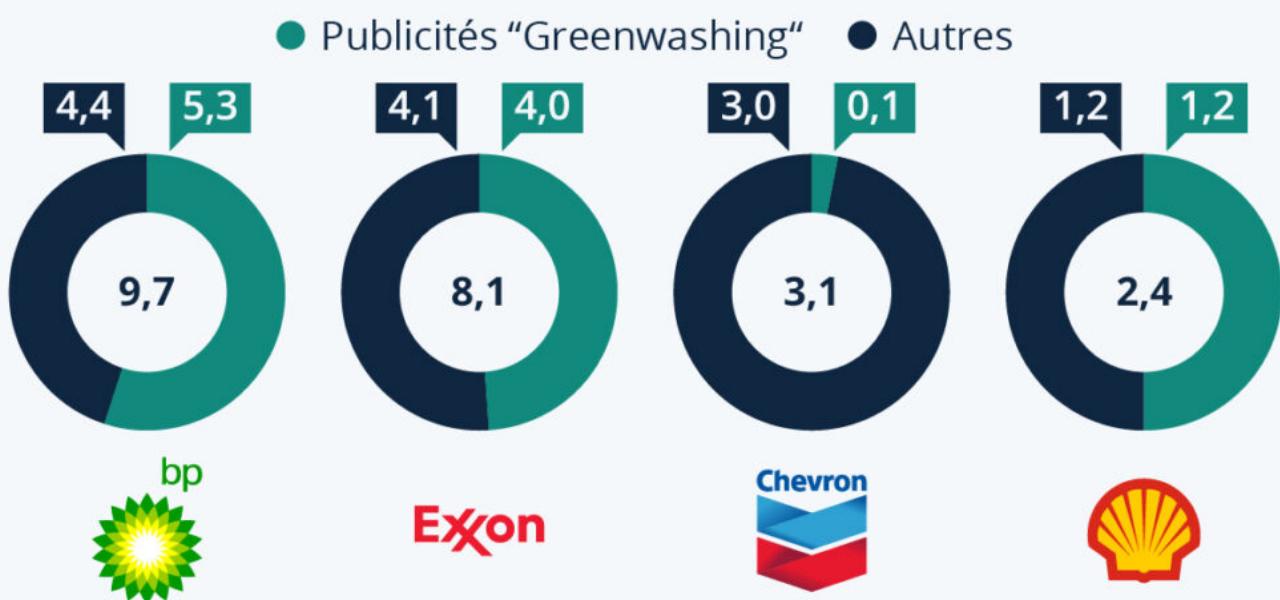


[Julie Mous](#), assistante commerciale en charge du pôle femmes de la CPME 84, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse, et [Olivier Pieri](#), secrétaire général.

Les géants du pétrole cherchent à reverdir leur blason

Les géants du pétrole cherchent à reverdir leur blason

Dépenses publicitaires sur Google Ads aux États-Unis des sociétés suivantes sur deux ans, selon le type (millions de \$) *



* Du T3 2020 au T3 2022. Publicités "Greenwashing" : liées aux recherches Google sur les énergies renouvelables, la durabilité, les entreprises respectueuses de l'environnement.

Source : Center for Countering Digital Hate




La plupart des gens utilisent le moteur de recherche [Google](#) pour trouver des informations fiables sur des sujets qui les intéressent, selon une [étude](#) du CCDH (Center for Countering Digital Hate). D'après ce sondage, 73 % des participants américains ont déclaré qu'ils pensaient que la plupart ou la totalité des informations qu'ils trouvaient lors de leurs recherches sur Google étaient correctes et dignes de confiance.

Ecrit par le 4 février 2026

Le rapport révèle également que les grandes [compagnies pétrolières](#) et gazières en profitent ainsi pour afficher des publicités dans les recherches Google afin d'influencer les utilisateurs recherchant des informations sur le [changement climatique](#), notamment sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans cette crise. Cinq des plus grandes sociétés du secteur des combustibles fossiles, ExxonMobil, BP, Chevron, Shell et Aramco, ont dépensé au total 23,7 millions de dollars en publicités sur Google aux États-Unis au cours des deux dernières années (T3 2020 au T3 2022). En utilisant l'outil d'analyse de sites web Semrush, les chercheurs ont découvert que près de la moitié de ces dépenses marketing, soit 10,9 millions de dollars, constituaient du « greenwashing », c'est-à-dire des annonces destinées à donner une image écologique trompeuse de ces organisations.

Dans le détail, cette somme comprend 5,7 millions de dollars que les cinq entreprises ont dépensés pour des annonces s'affichant lors de requêtes de recherche liées à la durabilité environnementale. 5,2 millions de dollars supplémentaires ont été dépensés par ces compagnies pétrolières pour des publicités ciblant les recherches sur les entreprises elles-mêmes, comme le nom de la société, et contenant des formulations relatives à la durabilité écologique. D'importantes sommes d'argent que Google a volontiers accepté.

Comme le montre notre graphique basé sur les données du CCDH, c'est BP qui a dépensé le plus d'argent sur [Google Ads](#) pour reverdir son blason : le géant britannique de l'énergie a dépensé 9,7 millions de dollars sur deux ans pour des annonces sur le moteur de recherche, dont 5,3 millions de dollars concernaient des publicités empreintes d'écoblanchiment.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Énergie et climat : ce qui change en ce début d'année

Ecrit par le 4 février 2026



De nouvelles mesures ont pris effet le 1er janvier pour faire face aux crises énergétique et climatique, et leurs conséquences sur le pouvoir d'achat des Français.

En ce qui concerne les particuliers, la hausse des tarifs réglementés de vente du gaz naturel est limitée à 15%. Ce bouclier tarifaire s'applique pour les consommateurs résidentiels consommant moins de 30MWh par an et les copropriétés disposant à titre individuel d'un contrat d'approvisionnement en gaz naturel.

Les entreprises et collectivités, de leur côté, bénéficient désormais de l'amortisseur électricité, destiné notamment aux petites et moyennes entreprises ayant moins de 250 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et 43 millions d'euros de bilan. Pour les structures n'ayant pas d'activités concurrentielles, 50% de la facture (part énergie) au-delà de 180€/MWh et dans la limite de 500€/MWh est pris en charge par l'État. Cette mesure permet également la prise en charge 20% de la facture totale d'électricité pour un consommateur ayant une part énergie de 350€/MWh.

Objectif neutralité carbone d'ici 2050

Il est désormais interdit d'affirmer dans une publicité qu'un produit ou service est neutre en carbone, à moins de présenter et de rendre accessible le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie, la trajectoire de réduction prévue de ces émissions, et les modalités de compensation des émissions résiduelles.

Les entreprises ont également l'obligation de déclarer l'ensemble des émissions indirectes significatives, qui concernent notamment les émissions associées à l'utilisation des produits vendus ou les déplacements domicile-travail des salariés.

Ecrit par le 4 février 2026

Sobriété énergétique

Désormais, l'accompagnement des ménages lors de rénovations énergétiques de l'habitat privé est obligatoire. Il passe par le dispositif MonAccompagnateurRénov' pour lequel des aides MaPrimeRénov' Sérénité vont être mobilisées.

Depuis le 1er janvier, un logement ne peut être qualifié d' « énergétiquement décent » que lorsque sa consommation d'énergie, estimée par le Diagnostic de performance énergétique (DPE) et exprimée en énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an, sera inférieure à 450kWh/m² en France métropolitaine. Les logements qui consomment au-delà ne peuvent plus être proposés à la location.

Les déplacements

La remise de 30 centimes par litre de carburant acheté a pris fin en même temps que l'année 2022 et laisse place à une indemnité de 100€ pour les travailleurs français modestes qui utilisent leur voiture pour se rendre au travail. Les personnes pratiquant le covoiturage se verront également attribuer une prime de 100€ reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif.

Les véhicules de tourisme neufs, eux, disposent désormais d'un nouveau barème du malus sur les émissions de CO₂. Il s'applique à partir de 123 grammes de CO₂/km. Pour ce niveau de pollution, la taxe est de 50€. Le seuil de 1000€ sera atteint dès 146 grammes de CO₂/km. La dernière tranche du barème s'élèvera à 50 000€ pour les véhicules ayant un taux de CO₂ supérieur à 225 grammes de CO₂/km.

V.A.

La Région Sud lance un Chèque Urgence Energie pour venir en aide aux boulangers-pâtissiers et aux TPE

Ecrit par le 4 février 2026



La [Région Sud](#) lance un Chèque Urgence Energie pour venir en aide à aux boulanger-pâtissiers et aux TPE de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette aide vient dans un contexte de très forte hausse des tarifs énergétiques actuelle en France. Ce sont donc 3M€ qui sont débloqués immédiatement à destination des très petites entreprises régionales.

« Ce Chèque Urgence Energie sera essentiel pour aider nos TPE à traverser cette période, explique [Renaud Muselier](#), président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est clair : ne laisser personne sur le bord du chemin, comme nous le faisons depuis mars 2020 pour l'ensemble des entreprises du territoire. Il s'agira aussi de s'inscrire dans la complémentarité avec les dispositifs de l'Etat, pour éviter les doublons. C'est du concret et une aide très attendue. La boulangerie c'est souvent le commerce central de nos quartiers, de nos villes et de nos villages. »

Eviter la disparition de nombreuses entreprises

Ce chèque a pour but de soutenir les TPE directement touchées par les effets négatifs des nouveaux coûts importants de l'énergie et ainsi éviter leur affaiblissement ou leur disparition. Le soutien sera calculé sur la base du chiffre d'affaires des structures et du coût effectif de la facture énergétique. Il sera aussi mis en lien et adapté en fonction des annonces du gouvernement et des dispositifs d'Etat afin de

Ecrit par le 4 février 2026

créer une complémentarité et ainsi d'éviter les similitudes trop importantes. Enfin, pour accéder à cette aide de la région, il sera considéré les conséquences financières effectives pour les entreprises concernées et notamment les boulangeries qui sont les premières touchées par les complications liées à l'énergie. Un autre accompagnement existait pour la redynamisation des territoires et des centres-villes pour les petites entreprises et les artisans : le programme 'Zéro rideau fermé', celui-ci sera encore en place en parallèle de ce nouveau Chèque Urgence Energie.

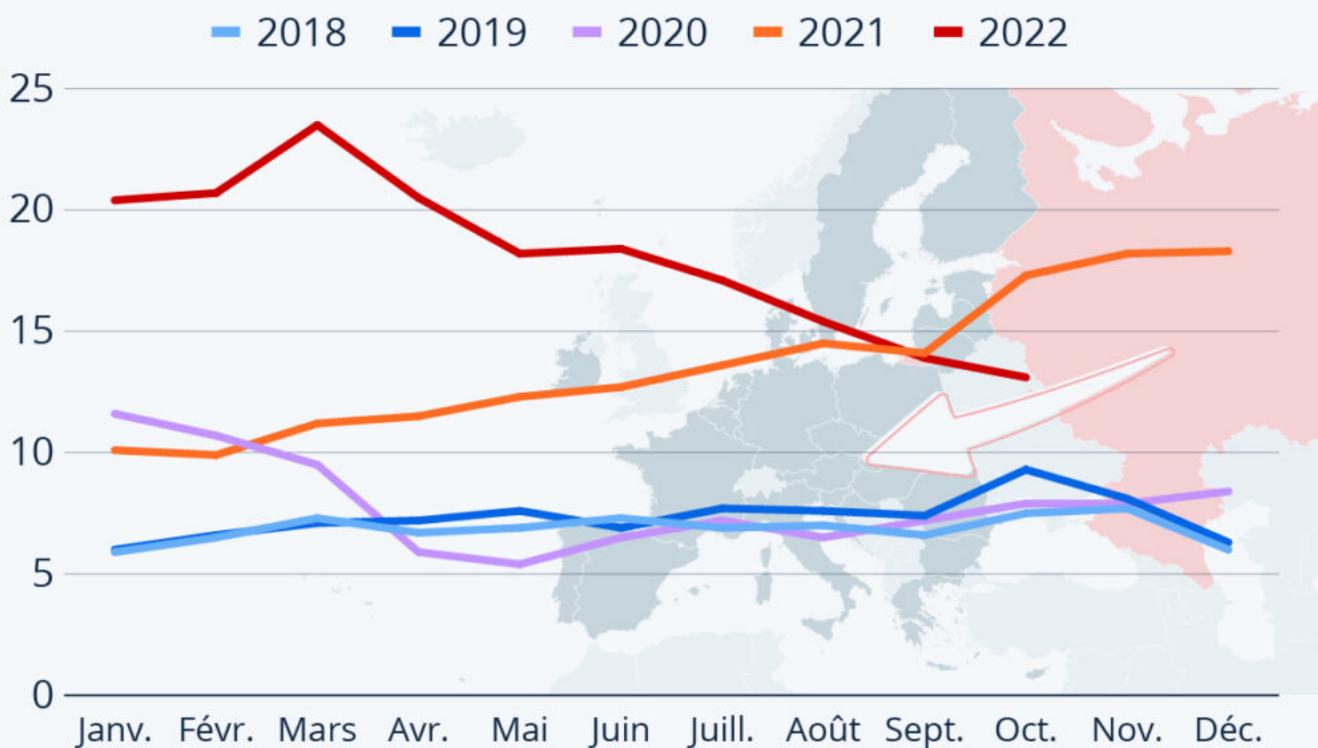
M.C.

UE-Russie : des importations records liées aux prix de l'énergie

Ecrit par le 4 février 2026

UE-Russie : des importations records liées aux prix de l'énergie

Valeur des importations de l'Union européenne en provenance de Russie (en milliards d'euros)



Source : Eurostat



statista 

Jusqu'en octobre 2022, les États membres de l'Union européenne ont importé de Russie des marchandises d'une valeur de 181 milliards d'euros, soit une augmentation de 38 % par rapport à l'année précédente.

Cela ne signifie pas pour autant que les sanctions imposées à la suite de la guerre d'agression russe en

Ecrit par le 4 février 2026

Ukraine n'ont pas eu d'effet, comme l'illustre la tendance à la baisse représentée dans notre graphique basé sur les données d'[Eurostat](#). Le record d'importation de l'année dernière s'explique essentiellement par la forte hausse des prix des [combustibles fossiles](#) au cours du premier semestre. Mais depuis la fin de l'été, les cours du pétrole et du gaz sont retombés.

Au cours des dix premiers mois de 2022, les importations européennes de « combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes » provenant de Russie ont représenté 131,5 milliards d'euros, soit 73 % du total importé de ce pays, selon Eurostat. A titre de comparaison, en 2021, les [recettes russes](#) liées aux exportations de pétrole et de gaz vers l'Europe s'élevaient à 104 milliards d'euros et représentaient 64 % du total exporté vers l'UE.

De Claire Villiers pour [Statista](#)

Tricastin : les 4 réacteurs de la centrale EDF prêts pour l'hiver



Avec le redémarrage de l'unité N°1 depuis le 13 décembre dernier, les 4 réacteurs de la centrale nucléaire de Tricastin d'EDF alimentent tous désormais le réseau électrique français. Ces dernières années, les différentes unités du site de production d'électricité ont fait l'objet d'arrêt de maintenance programmé ou d'inspection lors des contrôles dans le cadre [des opérations de visite décennale](#) de cette centrale nucléaire mise en service en 1980.

La visite décennale se distingue des autres arrêts de maintenance notamment par les contrôles

Ecrit par le 4 février 2026

réglementaires qui sont réalisés et qui doivent être validés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ARS) pour pouvoir redémarrer le réacteur : l'épreuve de contrôle de la cuve du réacteur, l'épreuve enceinte pour vérifier la résistance du bâtiment dans lequel se trouve le réacteur ainsi que l'épreuve hydraulique des circuits primaire et secondaire pour contrôler la résistance des tuyauteries et des soudures.

La centrale de Tricastin compte 4 unités de production d'une puissance de 900 MW chacune. Ce site employant plus de 2 000 personnes, dont 600 salariés d'entreprises sous-traitantes, fournit l'équivalent de 6 % de la production d'énergie de l'ensemble du parc nucléaire hexagonal.

L.G.

Passoires thermiques : le Vaucluse pas si mal loti

Ecrit par le 4 février 2026



Avec le retour du froid revient la sempiternelle question de la chasse aux passoires thermiques. S'il reste encore beaucoup de choses à faire pour améliorer la qualité énergétique de l'habitat en Vaucluse, le département ne s'en sort pas si mal, comme la majorité des départements du Sud de la France d'ailleurs. Pour autant, dans un territoire où la pauvreté est bien installée le coût de l'énergie représente un problème pour les ménages précaires ne disposant pas de système de chauffage performant.

Alors que pour 55% des Français la rénovation des logements mal isolés constitue, et de loin, la principale mesure à mettre en œuvre ces cinq prochaines années dans le domaine du logement la planification écologique voulue par le gouvernement prévoit d'interdire progressivement la mise en location des 'passoires thermiques' à partir de 2025. A cette date, il sera impossible de louer un logement classé G (voir tableau graphique ci-dessous) sur un DPE (Diagnostic de performance énergétique). Ensuite cela sera le tour des logements classés F (en 2028) et E (en 2034). Dans le même temps, l'audit énergétique est obligatoire pour les propriétaires voulant vendre des biens F ou G depuis cette année, E en 2025 puis D en 2034. Le tout intégrant déjà depuis cette année [un gel des loyers pour les logements classés F et G](#). Le but étant d'inciter à rénover en priorité ces logements pour minimiser le gaspillage et la précarité énergétique. Afin de respecter les objectifs de ce calendrier de la loi climat et résilience, les

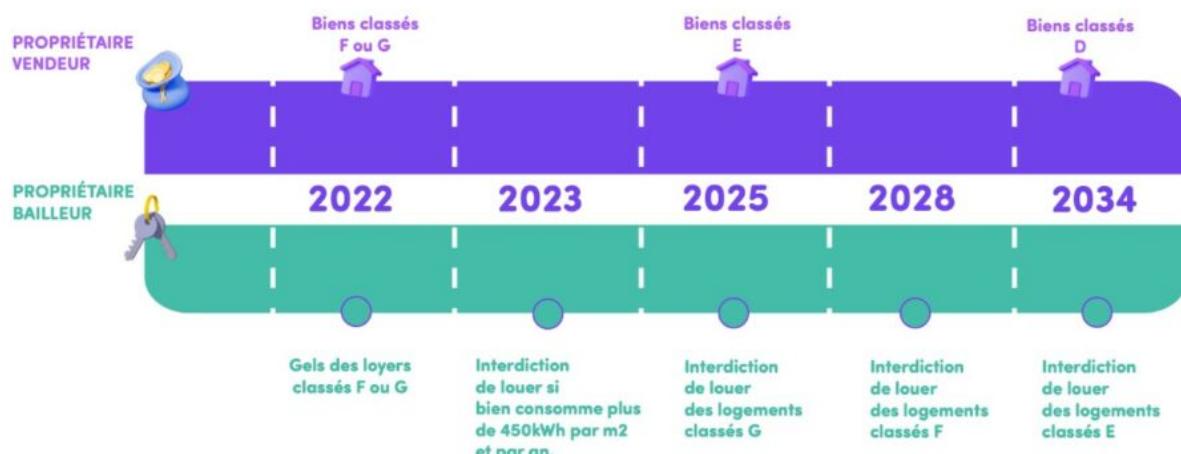
Ecrit par le 4 février 2026

pouvoirs publics tablent sur la rénovation de 700 000 de logements par an.

PASSOIRES THERMIQUES : CALENDRIER LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE

À fournir aux acquéreurs dès la 1ère visite



© DR

Le Vaucluse en 16^e position

« Avec la planification écologique, la nécessité de rénover le parc immobilier français n'a jamais été aussi forte, explique Chloé Clair, directrice générale de [namR](#), base de données numérique sur le logement ayant réalisé une étude sur le classement des villes françaises avec le moins de passoires énergétiques. » Actuellement sur les 37 millions de logements qui composent le parc immobilier français, on estime entre 4,9 et 7,2 millions le nombre de passoires thermiques pour une moyenne nationale évaluée à 16,8%.

En Vaucluse, cette part se situe largement sous ce seuil avec 8,9% du parc. De quoi figurer en 16^e position nationale de ce classement dominé par la Gironde (5,4%) et fermé par les Hautes-Alpes.

Ecrit par le 4 février 2026

Classement des départements en intégralité, en proportion de passoires thermiques

| | | | | | | | | | | | |
|----|----------------------|-------|----|-----------------------|-------|----|--------------------|-------|----|-------------------------|-------|
| 1 | Gironde | 5,4% | 25 | Loire | 10,6% | 49 | Pas-de-Calais | 15,5% | 73 | Hautes-Pyrénées | 17,9% |
| 2 | Pyrénées-Atlantiques | 5,9% | 26 | Côtes-d'Armor | 10,6% | 50 | Aveyron | 15,5% | 74 | Vosges | 17,9% |
| 3 | Gard | 6,0% | 27 | Lot-et-Garonne | 10,6% | 51 | Yvelines | 15,7% | 75 | Creuse | 18,2% |
| 4 | Hérault | 6,4% | 28 | Sarthe | 10,8% | 52 | Haute-Saône | 15,7% | 76 | Somme | 18,2% |
| 5 | Deux-Sèvres | 6,6% | 29 | Tarn | 11,1% | 53 | Ariège | 15,8% | 77 | Côte-d'Or | 18,4% |
| 6 | Aude | 6,6% | 30 | Mayenne | 11,3% | 54 | Hauts-de-Seine | 15,9% | 78 | Yonne | 18,4% |
| 7 | Var | 6,7% | 31 | Drôme | 11,3% | 55 | Loir-et-Cher | 16,1% | 79 | Manche | 18,8% |
| 8 | Haute-Garonne | 6,9% | 32 | Dordogne | 11,4% | 56 | Doubs | 16,3% | 80 | Eure-et-Loir | 19,4% |
| 9 | Loire-Atlantique | 7,0% | 33 | Nord | 12,2% | 57 | Oise | 16,4% | 81 | Aisne | 19,5% |
| 10 | Landes | 7,1% | 34 | Finistère | 12,8% | 58 | Val-de-Marne | 16,4% | 82 | Seine-Saint-Denis | 19,5% |
| 11 | Bouches-du-Rhône | 7,2% | 35 | Haute-Vienne | 12,9% | 59 | Eure | 16,6% | 83 | Indre | 20,1% |
| 12 | Maine-et-Loire | 7,7% | 36 | Lot | 13,1% | 60 | Seine-et-Marne | 16,6% | 84 | Orne | 20,1% |
| 13 | Charente | 8,2% | 37 | Indre-et-Loire | 13,3% | 61 | Ardèche | 16,6% | 85 | Corrèze | 20,2% |
| 14 | Ille-et-Vilaine | 8,3% | 38 | Ain | 13,7% | 62 | Aube | 16,8% | 86 | Haute-Loire | 21,3% |
| 15 | Alpes-Maritimes | 8,4% | 39 | Ardennes | 13,8% | 63 | Essonne | 16,8% | 87 | Alpes-de-Haute-Provence | 21,5% |
| 16 | Vaucluse | 8,9% | 40 | Territoire de Belfort | 14,3% | 64 | Val-d'Oise | 16,9% | 88 | Nièvre | 22,1% |
| 17 | Vendée | 9,0% | 41 | Haute-Marne | 14,3% | 65 | Meurthe-et-Moselle | 17,0% | 89 | Lozère | 22,5% |
| 18 | Pyrénées-Orientales | 9,1% | 42 | Haut-Rhin | 14,5% | 66 | Marne | 17,0% | 90 | Paris | 22,6% |
| 19 | Charente-Maritime | 9,6% | 43 | Saône-et-Loire | 14,9% | 67 | Jura | 17,0% | 91 | Cantal | 25,8% |
| 20 | Vienne | 9,7% | 44 | Seine-Maritime | 15,0% | 68 | Allier | 17,1% | 92 | Haute-Savoie | 26,0% |
| 21 | Morbihan | 9,7% | 45 | Moselle | 15,1% | 69 | Meuse | 17,2% | 93 | Savoie | 28,0% |
| 22 | Tarn-et-Garonne | 9,9% | 46 | Bas-Rhin | 15,2% | 70 | Calvados | 17,4% | 94 | Hautes-Alpes | 30,2% |
| 23 | Rhône | 10,0% | 47 | Puy-de-Dôme | 15,3% | 71 | Loiret | 17,8% | | | |
| 24 | Gers | 10,5% | 48 | Isère | 15,3% | 72 | Cher | 17,9% | | | |

*France métropolitaine uniquement, hors Corse

© namR

Les départements de la partie Sud sont plutôt bien placés dans ce palmarès et contrairement aux idées reçues c'est plutôt dans la région parisienne, les zones montagneuses et les départements ruraux que l'on trouve les plus fortes proportions de passoire thermiques.

Même constat dans les villes où Avignon (9,6%) apparaît en 18e position d'un 'Top 50' mené par de nombreuses communes méditerranéennes (voir classement ci-dessous) très largement devant de nombreuses villes d'Île-de-France dont Paris (50^e avec 24%).

« Il faut compter entre 15 000 et 40 000€ pour une rénovation garantissant de

Ecrit par le 4 février 2026

réelles économies d'énergie. »

Classements des villes en intégralité, en proportion de passoires thermiques

| | | | | | | | | | | | |
|----|-----------------|------|----|---------------|-------|----|------------------|-------|----|----------------------|-------|
| 1 | Perpignan | 4,2% | 14 | Limoges | 9,2% | 27 | Roubaix | 12,7% | 40 | Nanterre | 17,0% |
| 2 | Nîmes | 6,6% | 15 | Le Mans | 9,3% | 28 | Lille | 13,1% | 41 | Caen | 18,0% |
| 3 | Angers | 6,6% | 16 | Saint-Etienne | 9,5% | 29 | Clermont-Ferrand | 13,2% | 42 | Aubervilliers | 18,1% |
| 4 | Nantes | 6,7% | 17 | Créteil | 9,5% | 30 | Le Havre | 13,9% | 43 | Annecy | 18,4% |
| 5 | Nice | 7,2% | 18 | Avignon | 9,6% | 31 | Reims | 14,0% | 44 | Dijon | 18,6% |
| 6 | Montpellier | 7,2% | 19 | Tourcoing | 9,9% | 32 | Metz | 14,1% | 45 | Versailles | 19,0% |
| 7 | Toulouse | 7,3% | 20 | Dunkerque | 10,7% | 33 | Amiens | 14,1% | 46 | Boulogne-Billancourt | 19,2% |
| 8 | Aix-en-Provence | 7,3% | 21 | Brest | 10,9% | 34 | Grenoble | 14,2% | 47 | Montreuil | 19,6% |
| 9 | Toulon | 7,5% | 22 | Mulhouse | 11,5% | 35 | Strasbourg | 14,5% | 48 | Argenteuil | 21,8% |
| 10 | Villeurbanne | 8,0% | 23 | Lyon | 11,7% | 36 | Nancy | 15,3% | 49 | Saint-Denis | 22,3% |
| 11 | Bordeaux | 8,0% | 24 | Poitiers | 11,7% | 37 | Vitry-sur-Seine | 15,7% | 50 | Paris | 24,0% |
| 12 | Marseille | 8,2% | 25 | Besançon | 12,1% | 38 | Rouen | 15,8% | | | |
| 13 | Rennes | 9,2% | 26 | Tours | 12,5% | 39 | Orléans | 16,7% | | | |

© namR

Combien ça coûte ?

« En moyenne, il faut compter entre 15 000 et 40 000€ pour une rénovation garantissant de réelles économies d'énergie, estime Olivier Colcombet, président de [Drimki](#), spécialiste de l'estimation immobilière, qui a réalisé un sondage avec BVA sur les freins à l'amélioration énergétique des logements des Français. Pour le propriétaire bailleur, qui doit en assumer le coût initial, la question se pose encore plus drastiquement puisque les futures économies d'énergies profiteront avant tout à son locataire. Aussi, sans garantie de voir le prix de son bien valorisé à la hauteur du montant investi, il rechigne à passer à l'action, d'autant qu'il est difficile d'évaluer de manière précise le coût d'usage d'un logement. »

Pour près des trois quarts des Français, le coût des travaux est l'élément dissuadant le plus les propriétaires d'agir (71%).

L'ampleur des travaux est considérée comme le second point bloquant (31%). Environ un quart des Français estiment aussi que le manque d'information (sur les diagnostics, les aides...) peut également stopper les propriétaires (23%). Enfin, la difficulté à trouver des prestataires est, elle, mise en avant par 19% des personnes interrogées dans le cadre de l'étude Drimki-BVA.

« Pour compenser le coût des rénovations, les aides de l'Etat ne se révèlent pas suffisamment incitatives, poursuit Olivier Colcombet. Soumise à des conditions de ressources, 'Ma Prime Rénov' ne concerne que les ménages les plus modestes, tandis que les prêts à taux zéro sont conditionnés dans le temps. Ainsi, les dispositifs mis en place ont surtout touché les foyers qui voulaient et pouvaient réaliser des travaux

Ecrit par le 4 février 2026

simples et ponctuels, éloignés des objectifs de réelles performances énergétiques fixés par la loi. »

« À ce titre, le DPE représente un outil d'actions majeur pour faire baisser l'impact carbone des bâtiments, assure Chloé Clair de [namR](#). Pour répondre à ces enjeux, tout un écosystème d'aide à la rénovation est en train de se mettre en place pour accompagner les particuliers dans cette démarche. Preuve des avancées concrètes, des organisations et acteurs telles que les banques jouent un rôle fondamental pour faciliter les démarches de rénovation, conseiller sur les aides disponibles et financer le reste-à-chARGE. » Les solutions existent donc comme le lancement d'un PTZ (Prêt à taux zéro) associé à Ma Prime Rénov' (voir exemples ci-dessous). Autre exemple pour une pompe à chaleur d'une valeur de 12 500€, les aides peuvent s'élever à 9 000€ avec un reste à charge de 3 500€. Cela reste une somme, qui explique pourquoi ce sont les petits propriétaires et les classes moyennes déjà fragilisées qui ont du mal à suivre. Pour autant, près d'un million de dossiers ont ainsi été déposés pour bénéficier de cette prime en 2020 ou 2021. Le Conseil départemental de Vaucluse n'hésite pas non plus à [accompagner ce type de démarche](#).

Reste-à-chARGE moyen observé selon les types de travaux financés

| | Travaux | CEE | MaPrimeRenov | Reste-à-chARGE |
|------------------------------------|---------|------|--------------|----------------|
| Fenêtres et dérivés | 5 573 € | 234€ | 358 € | 4 157 € |
| Isolation des murs | 23 771€ | 901€ | 3 081€ | 19 707€ |
| Isolation des combles | 15 515€ | 676€ | 764€ | 14 076€ |
| Pompe à chaleur air/eau ou eau/eau | 17 033€ | 353€ | 2 558€ | 14 123€ |
| Chaudière individuelle | 8 831€ | 228€ | 222€ | 8 381€ |
| Chauffage au bois | 5 573€ | 171€ | 1 244€ | 4 157€ |
| Pompe à chaleur air/air | 14 535€ | 290€ | 0€ | 14 244€ |

Source : Observations [Heero](#) parmi les 12 000 projets de rénovation énergétiques chiffrés sur [heero.fr](#) entre janvier et fin septembre 2022

© Heero

L'isolation du toit et des combles, par exemple, permet de se protéger des températures extérieures puisqu'elle supprime les ponts thermiques. Sans compter qu'elle est la plus simple à mettre en œuvre et que de nombreuses aides gouvernementales l'encouragent encore.

Concrètement pour tenter de gagner une lettre dans le classement des logements il faut opter pour l'isolation par l'intérieur, changer ses radiateurs par des radiateurs dits intelligents (programmable) ou changer ses ouvrants (fenêtres, portes, etc.)

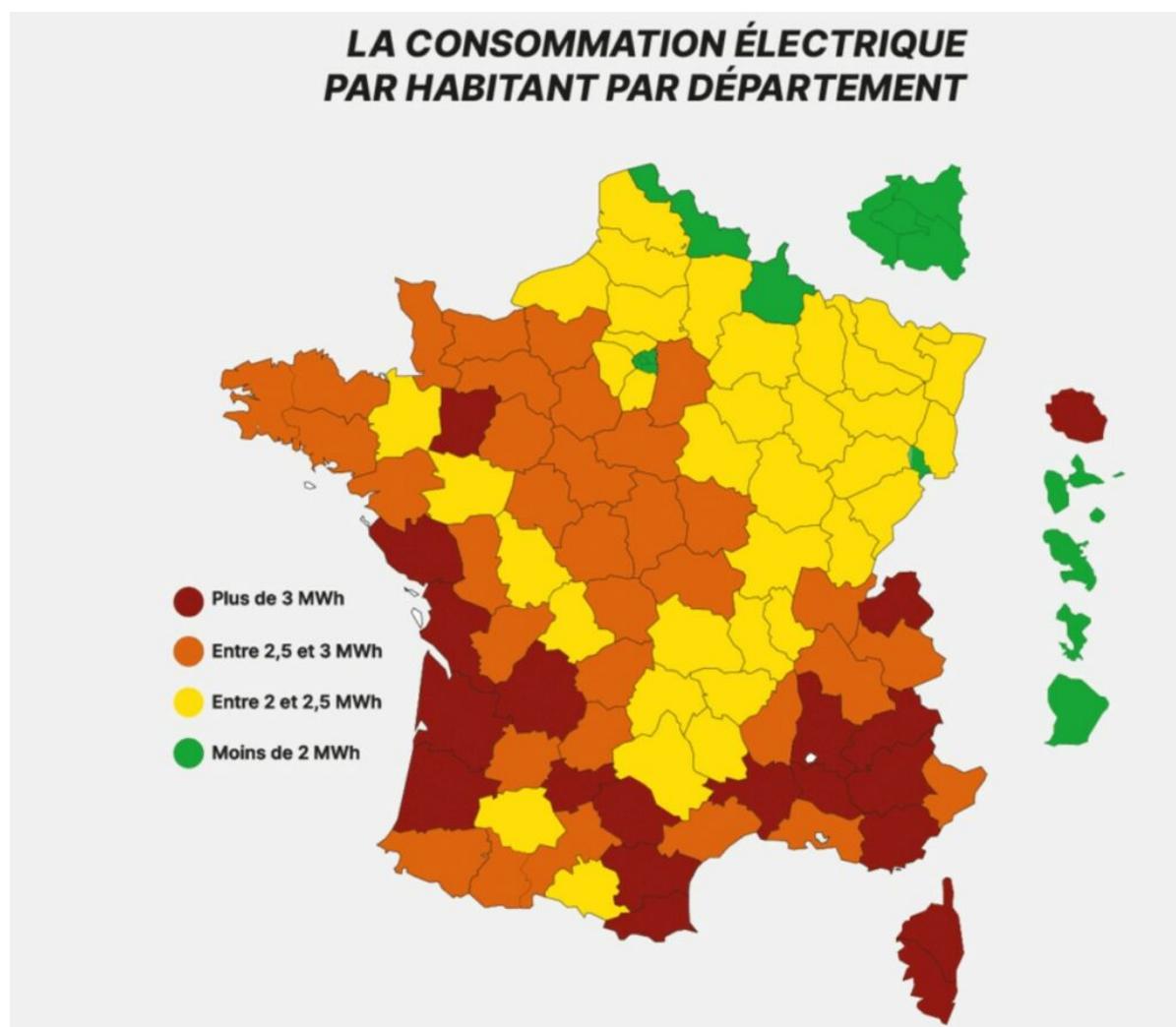
Pour gagner deux lettres ou plus il faut plutôt envisager une isolation (des murs par l'extérieur, isolation toiture, isolation plancher,...), une rénovation ou l'installation d'une VMC performante ou bien changer de système de chauffage.

Conséquences pour les investisseurs et impact sur les locations de vacances

Ecrit par le 4 février 2026

Pour les investisseurs locatifs immobiliers, ces nouvelles contraintes s'appliquant progressivement aux passoires thermiques ne sont également pas sans conséquences. Elles exigent d'être particulièrement vigilants concernant la rentabilité d'une opération. En effet, pour ces derniers une attention toute particulière s'impose désormais quant à un futur achat ou un bien actuel, afin de prendre en considération une éventuelle rénovation ou vente.

A l'inverse, les nouvelles exigences énergétiques ne s'appliquent s'applique que pour les logements constituant la résidence principale du locataire. Les meublés touristiques, et plus généralement toutes les locations de courte durée, ne sont donc pas soumis à cette obligation et le Gouvernement n'envisage donc pas de revoir les obligations de performance minimale fixées pour ce type de parc locatif.



Découvrez ici le détail de la publication d'Up energie. © Up energie

Syndrome du grille-pain : bien isolé ne veut pas dire forcément petite facture énergétique

Attention toutefois car être bien isolé ne veut pas dire forcément faible consommation consommer d'énergie. En effet, en Vaucluse 48% des systèmes de chauffage sont électriques (ndlr : à l'inverse le

Ecrit par le 4 février 2026

chauffage urbain ne représente que 1% dans le département contre 5% au niveau national) et malgré une bonne isolation si le système de chauffage n'est pas performant la facture peut être salée : c'est le syndrome du grille-pain ou de ces radiateurs électriques 'low-cost' qui chauffent peu et consomme beaucoup.

Dans un département les plus pauvres de France, où plus de 36 000 ménages vauclusiens sont actuellement en précarité énergétique (plutôt haut Vaucluse, Luberon, Mont de Vaucluse, plateau de Sault...), où Avignon arrive en 16^e position des 116 villes françaises de plus de 50 000 habitants pour la consommation électrique par habitant l'enjeu de la baisse de la facture énergétique pour des ménages Vauclusiens reste plus que jamais d'actualité.

Ecrit par le 4 février 2026

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE RÉSIDENTIELLE MOYENNE (EN MWH) PAR HABITANT DANS LES VILLES FRANÇAISES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS.

| | | | |
|--------------------------|------|--------------------------|------|
| 1 Fréjus | 3,15 | 59 Clamart | 1,68 |
| 2 Cannes | 2,93 | 60 Les Abymes | 1,66 |
| 3 Antibes | 2,89 | 61 Tours | 1,65 |
| 4 Montauban | 2,85 | 62 Calais | 1,65 |
| 5 Narbonne | 2,77 | 63 Cayenne | 1,65 |
| 6 Grasse | 2,68 | 64 Le Mans | 1,65 |
| 7 Hyères | 2,59 | 65 Argenteuil | 1,62 |
| 8 Arles | 2,51 | 66 Annecy | 1,62 |
| 9 Béziers | 2,50 | 67 Beauvais | 1,62 |
| 10 Aix-en-Provence | 2,46 | 68 Colmar | 1,61 |
| 11 La Seyne-sur-Mer | 2,27 | 69 Brest | 1,61 |
| 12 Cherbourg-en-Cotentin | 2,23 | 70 Sartrouville | 1,61 |
| 13 Albi | 2,22 | 71 Strasbourg | 1,61 |
| 14 Bordeaux | 2,21 | 72 Angers | 1,60 |
| 15 Pessac | 2,17 | 73 Le Blanc-Mesnil | 1,60 |
| 16 Avignon | 2,15 | 74 Lorient | 1,59 |
| 17 Nice | 2,12 | 75 Pau | 1,58 |
| 18 Noisy-le-Grand | 2,12 | 76 Villeurbanne | 1,58 |
| 19 Nîmes | 2,11 | 77 Limoges | 1,57 |
| 20 Niort | 2,09 | 78 Maisons-Alfort | 1,57 |
| 21 Dunkerque | 2,09 | 79 Tourcoing | 1,56 |
| 22 La Rochelle | 2,08 | 80 Versailles | 1,55 |
| 23 Ajaccio | 2,07 | 81 Chambéry | 1,54 |
| 24 Issy-les-Moulineaux | 2,05 | 82 Le Havre | 1,54 |
| 25 Perpignan | 2,01 | 83 Villeneuve-d'Ascq | 1,53 |
| 26 Vannes | 2,01 | 84 Reims | 1,53 |
| 27 Neuilly-sur-Seine | 1,99 | 85 Amiens | 1,53 |
| 28 Quimper | 1,98 | 86 Caen | 1,52 |
| 29 La Roche-sur-Yon | 1,97 | 87 Évreux | 1,52 |
| 30 Toulouse | 1,97 | 88 Besançon | 1,51 |
| 31 Rueil-Malmaison | 1,96 | 89 Fontenay-sous-Bois | 1,49 |
| 32 Toulon | 1,95 | 90 Le Tampon | 1,49 |
| 33 Saint-Maur-des-Fossés | 1,91 | 91 Vitry-sur-Seine | 1,49 |
| 34 Bourges | 1,90 | 92 Clermont-Ferrand | 1,47 |
| 35 Antony | 1,89 | 93 Fort-de-France | 1,47 |
| 36 Rouen | 1,88 | 94 Colombes | 1,46 |
| 37 Montpellier | 1,88 | 95 Metz | 1,46 |
| 38 Lille | 1,87 | 96 Champigny-sur-Marne | 1,43 |
| 39 Marseille | 1,86 | 97 Ivry-sur-Seine | 1,41 |
| 40 Nancy | 1,83 | 98 Mulhouse | 1,41 |
| 41 Paris | 1,82 | 99 Roubaix | 1,40 |
| 42 Levallois-Perret | 1,81 | 100 Villejuif | 1,40 |
| 43 Vincennes | 1,81 | 101 Bondy | 1,39 |
| 44 Orléans | 1,80 | 102 Rennes | 1,38 |
| 45 Poitiers | 1,78 | 103 Clichy | 1,37 |
| 46 Meaux | 1,77 | 104 Sevran | 1,36 |
| 47 Troyes | 1,77 | 105 Pantin | 1,36 |
| 48 Cholet | 1,76 | 106 Charleville-Mézières | 1,36 |
| 49 Nantes | 1,76 | 107 Aulnay-sous-Bois | 1,35 |
| 50 Boulogne-Billancourt | 1,75 | 108 Saint-Étienne | 1,34 |
| 51 Cergy | 1,75 | 109 Épinay-sur-Seine | 1,29 |
| 52 Asnières-sur-Seine | 1,74 | 110 Vénissieux | 1,28 |
| 53 Saint-Quentin | 1,74 | 111 Sarcelles | 1,26 |
| 54 Lyon | 1,73 | 112 Nanterre | 1,21 |
| 55 Grenoble | 1,72 | 113 Belfort | 1,20 |
| 56 Drancy | 1,71 | 114 Aubervilliers | 1,20 |
| 57 Dijon | 1,70 | 115 Bobigny | 1,17 |
| 58 Courbevoie | 1,68 | 116 Créteil | 1,09 |

Ecrit par le 4 février 2026

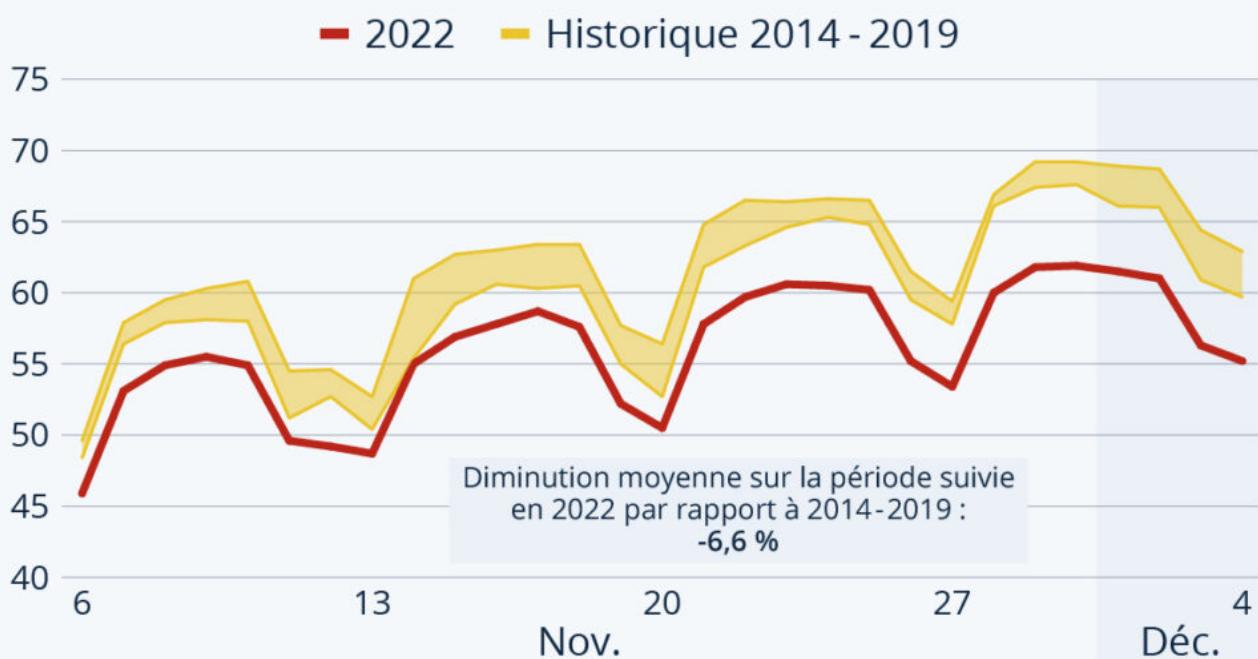
© Up energie

Électricité : la baisse de la consommation s'amplifie en France

Ecrit par le 4 février 2026

La baisse de la consommation d'électricité s'amplifie

Consommation d'électricité en France en 2022 et lors des années 2014-2019, ramenée aux températures normales *



* Consommation alignée sur les températures normales pour la période étudiée et indépendante des effets météorologiques.

Source : RTE



Dans un contexte de [crise énergétique](#), RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'[électricité en France](#) a mis en place un suivi hebdomadaire de la consommation d'électricité dans l'Hexagone. Les chiffres communiqués sont « alignés sur les températures normales pour la période » et sont indépendants des effets des conditions météorologiques sur la consommation (vagues de froid/douceur).

Ecrit par le 4 février 2026

Sur les quatre dernières semaines, du 6 novembre au 4 décembre 2022, la consommation d'électricité à température normale en France affiche une diminution de 6,6 % par rapport au minimum des années précédentes (2014-2019, hors crise sanitaire). Comme le montre notre graphique, cette tendance baissière s'est même amplifiée la semaine dernière, avec une diminution de 8,3 % (toujours par rapport à la même référence).

Comme l'explique RTE, « la baisse de la consommation apparaît désormais concerner tous les secteurs. Elle a d'abord été identifiée dans le secteur industriel, dès l'automne, dans un contexte de hausse des prix de l'énergie. Les chiffres les plus récents - collectés durant la période de froid des derniers jours - montrent que la baisse de consommation concerne également le secteur résidentiel et tertiaire ». Des données qui semblent pour le moment confirmer, y compris depuis l'arrivée des premières températures hivernales, l'effet réel des actions de sobriété engagées par les entreprises et les particuliers.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

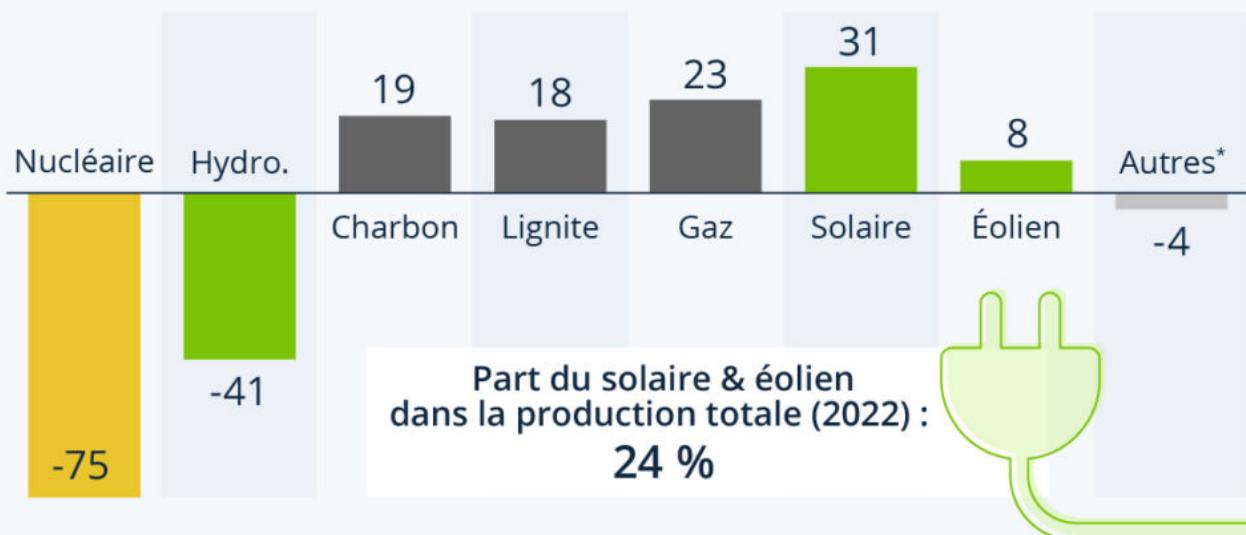
Énergies renouvelables : le solaire et l'éolien gagnent du terrain

Ecrit par le 4 février 2026

Le solaire et l'éolien gagnent du terrain

Évolution de la production d'électricité de l'UE pour la période de mars à septembre 2022 par rapport à 2021 (en TWh)

Type d'énergie : ■ Fossile ■ Renouvelable ■ Fissile



* "Autres" : autres énergies renouvelables (biomasse) et autres combustibles

Sources : Ember, E3G




Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'Union européenne a produit plus d'électricité éolienne et solaire que jamais auparavant, selon une [étude](#) des organisations Ember et E3G. Entre mars et septembre 2022, environ le quart de l'électricité produite dans l'UE (24 %) provenait de l'énergie solaire et éolienne, contre une part de 21 % l'année dernière à la même période.

Ecrit par le 4 février 2026

Au total, 345 térawattheures (TWh) d'électricité ont été générés avec ces deux [sources renouvelables](#) entre mars et septembre, soit une augmentation de 39 térawattheures par rapport à mars-septembre 2021.

Comme le montre également notre graphique, cette hausse de la production à partir d'énergie éolienne et solaire a contribué à compenser les [effets de la sécheresse](#) de l'été 2022, à l'origine d'une baisse de 21 % de la production d'électricité d'origine hydraulique et d'une diminution de 19 % de la production nucléaire. Les pays de l'UE ont néanmoins aussi eu recours à davantage d'énergies fossiles (charbon, lignite, gaz) pour faire face à la diminution de la production issue de ces deux sources.

De Claire Villiers pour [Statista](#)